

Rites et rituels autour des défunts

1. L'ACCOMPAGNEMENT DES DERNIERS INSTANTS

JUDAÏSME	L'accompagnement est « le » devoir sacré et désintéressé par excellence. Durant l'agonie, il est important de ne pas retarder ni hâter la mort. Dans cette période, on ne quitte plus le mourant, on évite tout mouvement et tout bruit ainsi que toute manifestation de chagrin afin d'éviter de lui communiquer sa peine. Récitation de la profession de Foi pour les pratiquants.
CHRISTIANISME	Visiter un malade, c'est rencontrer Jésus lui-même; trois sacrements sont proposés (sacrement des malades, confession, eucharistie), et l'office d'intercession pour les orthodoxes. Pour les protestants pas de sacrement ni de rite particulier. Des temps de prière et de lecture de la Bible en présence de l'aumônier, du prêtre ou du pasteur ainsi que de la communauté ou de la famille sont organisés selon le désir de la personne.
ISLAM	Devoir religieux pour la famille et la communauté d'assister les mourants; Le mourant est allongé en direction de La Mecque (sur le côté droit ou sur le dos avec la tête soulevée), le visage tourné vers la ville sainte. L'entourage récite l'attestation de foi en tenant l'index du mourant.
BOUDDHISME	La mort est un carrefour et prendre la bonne route au moment du décès est déterminant. L'état psychologique du mourant conditionne son devenir. D'où la nécessité d'entretenir autour de lui un climat serein apaisé. Des prières d'accompagnement sont récitées pour guider la conscience dans le voyage à entreprendre.
LAÏCITÉ	Le droit du patient de pouvoir décider de sa fin de vie est primordial. La dignité et le respect inconditionnel des conceptions philosophiques de chacun sont au cœur de l'accompagnement du mourant, selon une pensée humaniste. Pour les proches, l'accompagnement se fait de façon systématique.

2. L'ATTITUDE FACE AU CORPS GISANT

JUDAÏSME	La bouche et les yeux du défunt sont fermés par un proche parent. Les sondes et cathéters sont retirés, les bijoux et les prothèses externes sont ôtés, les plaies sont pansées, rien ne doit être perçu (aucun écoulement). Le corps est déshabillé, recouvert d'un drap blanc et posé à même le sol, les bras le long du corps. Une bougie est allumée près de la tête en signe d'immortalité de l'âme. La toilette mortuaire est effectuée par la « Sainte Confrérie », avec des personnes de même sexe que le défunt. Le corps est aspergé de pintes d'eau et séché avec respect. Il s'agit de débarrasser le corps de toute impureté avant sa présentation devant le Tribunal Céleste. Le cadavre est ensuite revêtu d'habits de toile blanche et enveloppé dans un linceul. L'embaumement n'est pas permis, la mise en bière se fait rapidement et le cercueil est en bois blanc.
CHRISTIANISME	Il n'y a pas de toilette rituelle spécifique chez les protestants et les catholiques, elle est généralement confiée aux pompes funèbres. Le défunt repose sur le dos, les yeux clos, dans son vêtement préféré. Le visage reste découvert, on peut croiser les doigts du défunt sur l'abdomen et y apposer un chapelet. Les orthodoxes lavent et parfument le corps qui est, ensuite, revêtu d'habits propres, béni et encensé. Les paupières et la bouche sont closes, les avant-bras croisés sur la poitrine, la main droite au-dessus. Les mains tiennent une icône.
ISLAM	On pose le défunt sur le dos, on lui ferme la bouche et les yeux, on l'oriente vers La Mecque et les bras sont placés le long du corps. On retire tout ce qui est étranger au corps (prothèses, bijoux, sondes, cathéters). Les plaies sont pansées, rien ne doit être perçu (aucun écoulement). On le couvre de la tête au pied avec un drap blanc. La toilette rituelle est effectuée par un délégué de la mosquée ou par un proche de même sexe que le défunt (sauf pour les couples). La toilette doit être exécutée dans le respect le plus absolu du mort, avec précaution afin de n'occasionner aucune souffrance, ni blessure au corps. Le défunt est ensuite habillé de vêtements blancs non cousus et enveloppé dans un linceul. L'embaumement n'est pas permis.
BOUDDHISME	Il n'y a pas d'unicité du rituel qui sera surtout basé sur la culture d'origine. Quand c'est possible, la famille pratique elle-même la toilette mortuaire.
LAÏCITÉ	Les pompes funèbres pratiqueront les soins d'usage en fonction des souhaits du défunt et de sa famille, laquelle sera au centre de l'attention du conseiller laïque. Le corps, une fois que la vie l'a quitté, a perdu son sens. Pour cette raison, sa conservation n'a que peu d'intérêt.

3. LE SENS DONNE A LA MORT ET LA CÉRÉMONIE D'ADIEU

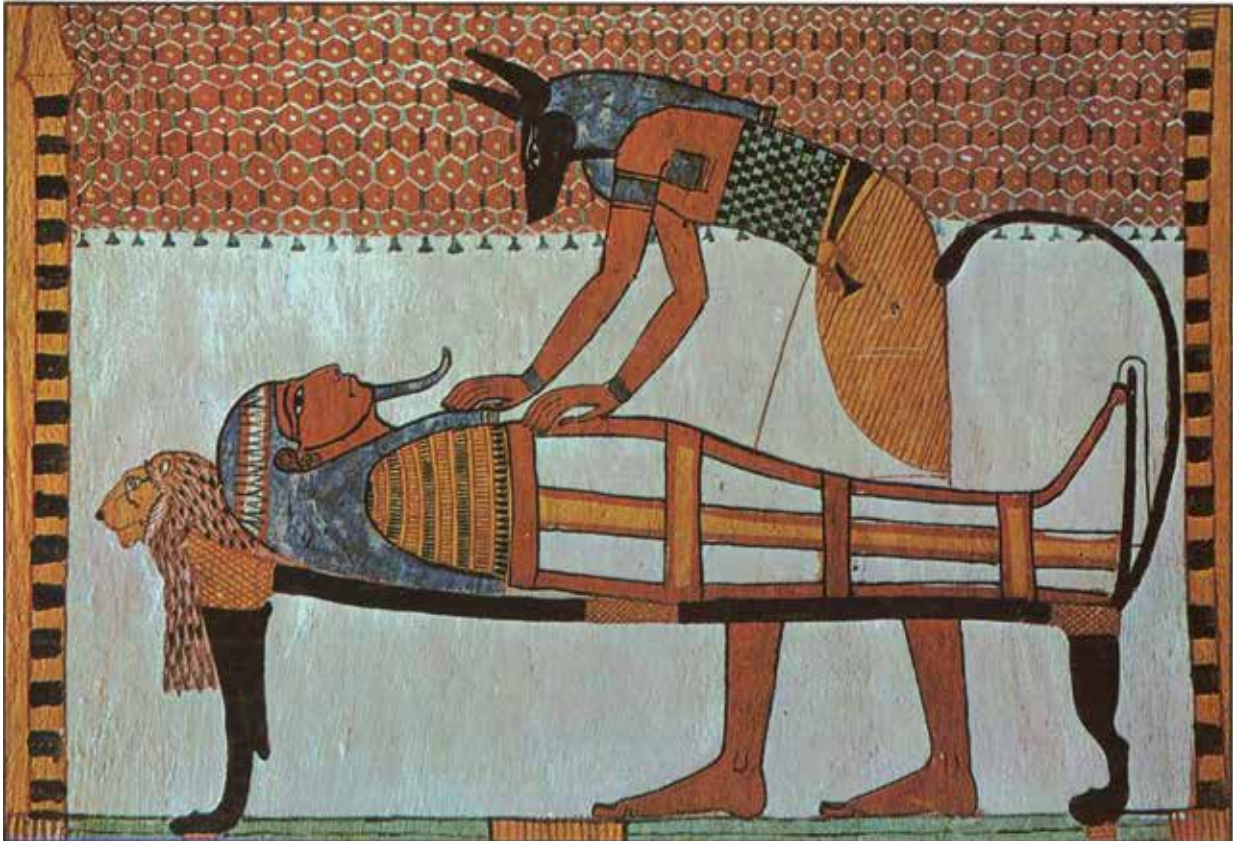
<p>JUDAÏSME</p>	<p>La mort est l'achèvement de l'existence physique. Les israélites pratiquants croient en la résurrection des morts. Il existe une justice divine au-delà des injustices terrestres.</p> <p>Il n'y a pas de funérailles à la synagogue qui est le lieu de rassemblement des vivants. C'est le cimetière qui est le lieu de cérémonie : cortège et oraison funèbre par le rabbin. On jette de la terre sur le cercueil. On récite le Qaddish, prière à la gloire de Dieu. Les proches satisfont au rite de la déchirure qui consiste à déchirer la chemise au niveau de la poitrine en signe d'affliction. Il y a un repas de deuil pour signifier que la mort ne doit pas triompher de la vie.</p>
<p>CHRISTIANISME</p>	<p>La mort est comparable à une naissance, un passage vers la vie avec Dieu. La mort n'est pas une fin mais une étape. Une vie en plénitude et la résurrection permettent la vie éternelle.</p> <p>Il y a une veillée funéraire pour les catholiques, animée par un officiant reconnu, au domicile ou au funérarium la veille des funérailles. Les funérailles sont célébrées dans l'église en présence du cercueil pour les catholiques et les orthodoxes. Pour ces derniers, le cercueil peut rester ouvert jusqu'à l'enterrement. Moment d'intercession en faveur du défunt. Les symboles et les gestes du baptême sont repris (l'eau, la lumière, etc.). La famille peut jouer un rôle actif dans la célébration en choisissant lectures, prières et musiques. Lors de l'inhumation, on jette de la terre sur le cercueil. La cérémonie des protestants est une « remise à Dieu » centrée sur l'Évangile de la résurrection avec un souci de refuser les pompes, les signes extérieurs (comme l'eau) et l'envahissement d'éléments profanes. Elle se vit en communauté et est destinée aux vivants. Elle peut être réalisée sans la présence du corps. Il y a une tradition d'inviter à une collation après la cérémonie pour signifier que la vie continue.</p>
<p>ISLAM</p>	<p>La mort est la fin de la vie éphémère et le début de la vie éternelle passant par la transformation, la séparation du corps et de l'âme et le temps d'un jugement. Elle symbolise la transition, le passage. L'islam place le fidèle dans une perspective de vie éternelle. Il y a le paradis ou l'enfer pour ceux qui ont commis des fautes impardonnables.</p> <p>Le défunt doit être inhumé dans un espace réservé aux musulmans. La législation belge impose que le défunt soit placé dans un cercueil. Dans ce cas, il sera modeste.</p> <p>Le passage à la mosquée est de plus en plus fréquent car cela permet de rassembler un maximum de fidèles et d'entourer au mieux les endeuillés. Si le défunt est un homme, l'imam se positionne à la tête du cercueil et si c'est une femme, il se positionne aux pieds. La « prière des obsèques » est considérée comme un devoir communautaire : glorification de Dieu, prière sur le Prophète et prière pour le repos de l'âme du défunt.</p>
<p>BOUDDHISME</p>	<p>La mort en tant que rupture des facultés vitales d'une forme d'existence n'est que l'interruption temporaire d'une forme, d'une apparence ; elle n'est pas l'annihilation complète d'un individu ; elle est, plutôt, la manifestation du passage immédiat à une autre existence.</p> <p>Il n'y a pas d'unicité de rituel qui sera surtout basé sur la culture d'origine. Quand des moines participent à des funérailles, ce n'est pas à titre d'officiant mais plus pour apporter une présence consolante. Souvent, trois temps de prière sont observés : la veillée funéraire qui précède la crémation, ensuite celui avant le départ pour le crématorium : c'est le dernier adieu et, enfin, le dernier a lieu pendant la crémation. Il s'agit alors d'accompagner le défunt dans son cheminement, d'accomplir les purifications et de soutenir la famille endeuillée.</p>
<p>LAÏCITÉ</p>	<p>La mort est considérée comme la fin de l'existence. Il n'y a pas de croyance en l'âme ni en l'au-delà.</p> <p>La cérémonie est élaborée avec la famille dans un délai optimal. Chaque cérémonie est unique et la plus proche possible de la personnalité du défunt. Toute créativité est bienvenue dans la plus grande tolérance. Chaque proche est impliqué selon son souhait.</p>

4. CRÉMATION OU INHUMATION ?

JUDAÏSME	La crémation est interdite au nom de l'intégrité du corps. Mais cela n'empêche pas certains rabbins libéraux de se rendre au crématorium pour accompagner les familles. L'inhumation est faite en pleine terre qu'on ne retourne jamais.
CHRISTIANISME	Autrefois interdite par l'Eglise catholique, la crémation était considérée comme un refus de la résurrection des corps. Autorisée depuis 1963 même si l'Eglise continue à préférer l'inhumation, qui propose plus de proximité avec le défunt et parce que c'est le mode de sépulture de Jésus. Les protestants recourent traditionnellement plus à la crémation que les catholiques. Les orthodoxes ne l'autorisent pas car elle est en contradiction avec la pratique de conserver les restes du défunt.
ISLAM	La crémation est interdite au nom du respect du corps promis à la résurrection. De plus, l'inhumation a l'avantage de permettre aux familles de garder contact avec les défunts.
BOUDDHISME	La crémation est autorisée et assez largement répandue, même si d'autres pratiques existent (inhumation dans le cas d'un décès accidentel, décharnement). C'est à elle que le Buddha historique a eu recours.
LAÏCITÉ	La crémation est le plus souvent de mise, eu égard à la question du sens de la disparition du corps physique (néant), après avoir pris soin de perpétuer la mémoire du défunt.

5. LE TEMPS DU DEUIL ET LE SOUCI DES MORTS

JUDAÏSME	Pendant sept jours, l'étude de la Tora (la Loi), l'exercice d'un métier et de la sexualité sont proscrits, les endeuillés devant se consacrer aux pleurs et au souvenir. Pendant les trente jours suivants, ces activités redeviennent licites mais les proches ne peuvent participer à des réjouissances. Au bout d'un an, tous les interdits sont levés. La pierre tombale est posée et le nom du disparu est gravé sur le panneau du souvenir de la synagogue. Chaque année à la date d'anniversaire du décès, un proche récite le Qaddish à la synagogue.
CHRISTIANISME	Il n'y a aucune prescription sur la durée du deuil. Des messes sont prévues pour le repos de l'âme du défunt : huitaine, trentaine, messe anniversaire. La Toussaint et le « Jour des Morts » le 2 novembre sont l'occasion pour les familles de se recueillir sur les tombes de leurs proches. Les orthodoxes accordent une grande importance aux suffrages (prières, actions) pour les morts. Pas de rite du souvenir chez les protestants qui considèrent que les morts sont dans les mains de Dieu. Ce ne sont pas eux qui ont besoin de prière mais bien les vivants.
ISLAM	Le temps du deuil est fixé à trois jours. La période de condoléances s'étale sur sept jours au cours desquels prières et récitations coraniques se succèdent. Voisins et amis s'associent au deuil des proches. Au quarantième jour, parents, amis et voisins viennent se recueillir au domicile du défunt. Les visites au cimetière sont fréquentes.
BOUDDHISME	Le souci des défunts est partagé par tous les bouddhistes mais les pratiques diffèrent selon les habitudes culturelles. Le centième jour, date anniversaire du décès, est souvent l'occasion de cérémonies. Toutefois l'attention est principalement focalisée sur la période dite du « bardo du devenir » : période cruciale où la situation du défunt ne cesse de changer engendrant inquiétude et souffrance. Rituels, prières de souhaits et méditations constituent des aides précieuses.
LAÏCITÉ	Devant la brutalité irréversible et universelle à laquelle nous sommes tous confrontés, le conseiller laïque est à l'écoute des attentes des proches du défunt (orientation vers une prise en charge thérapeutique si nécessaire) et le deuil se fera au rythme de chacun.



Anubis, le dieu des morts et de l'embaumement.

Références

Berchoud J., *Quand survient la mort*, Coll. Paroles et Pratiques, Ed. PFG/Roblot, 2007

Jacquemin D. et al., *Rites et rituels en fin de vie et confessions philosophiques ou religieuses : un éclairage concret*, La Revue des soins palliatifs en Wallonie, décembre 2011, n° 13.

Fédération Wallonne des Soins Palliatifs, Les rites autour des défunts, résumé du groupe de réflexion sur la dimension spirituelle, réunion du 22 novembre 1998.

Salain A., Pour mieux respecter les croyances des patients, quelques pistes pour mieux comprendre et mieux prendre soin, tableau récapitulatif des rites en fonction des cultes.

Fédération Wallonne des Soins Palliatifs et les Plateformes de son territoire, *La vie ? C'est trop mortel!* Dossier pédagogique à destination du troisième degré de l'enseignement secondaire, octobre 2014, Ed. V. Baro, Namur.